



## **UNE AUTRE VILLE EST POSSIBLE !**

### **NOTRE PROJET POUR LA BUTTE ROUGE**

*La Cité-jardin de la Butte Rouge était un « Éco-quartier » avant l'heure, avant-gardiste, associant préoccupations écologiques et sociales. C'est avec la même volonté que nous réaliserons le Cité-jardin du 21<sup>ème</sup> siècle.*

#### **UNE MÉTHODE**

Un projet réaliste défini dans une véritable concertation avec les habitants, les responsables institutionnels (Hauts de Bièvre Habitat, la Direction régionale des affaires culturelles, l'ANRU, le Département) et des urbanistes spécialisés dans la rénovation.

#### **UNE VOLONTÉ**

- **Engager immédiatement des travaux pour résoudre les problèmes les plus urgents (humidité..).**
- **Réhabiliter les logements aux normes de qualité thermique et phonique avec des matériaux sains et écologiques, au lieu d'une destruction reconstruction coûteuse en argent et en émission carbone :**  
Pendant les travaux, les habitants seront relogés soit définitivement dans un logement libre et réhabilité, soit temporairement dans un bâtiment « tiroir » de la Butte Rouge (comme cela est la norme dans la plupart des programmes similaires).
- **Conserver le nombre de logements sociaux sur l'ensemble de la commune. Aucun habitant de la Butte Rouge ne sera éloigné de la métropole sans le désirer.**
- **Revitaliser l'éco-quartier plutôt que de le faire disparaître sous le béton d'une densification excessive.**
- **Destiner quelques logements existants ou nouveaux à du logement social PLS ou de l'accession sociale à la propriété pour une mixité sociale progressive.**
- **Faire revivre ce quartier par une politique volontariste (services, culture, etc) :**
  - Nous mettrons en œuvre un vaste programme de formation et réinsertion tirant parti des chantiers de réhabilitation pour favoriser la création d'emplois sur la Butte Rouge
  - Nous soutiendrons les actions d'initiative citoyenne et associative en créant un espace social et culturel, ainsi qu'un espace jeune au sein du quartier.
  - Nous revitaliserons les pieds d'immeuble en réintégrant des commerces, des lieux de rencontre et des restaurants sociaux et solidaires.

Notre programme complet, nos candidats, notre actualité : <https://collectifcitoyenchatenay.org/>

# LE SAVIEZ-VOUS ?

**BUTTE ROUGE : SELON LES ÉLÉMENTS ANNONCÉS PAR LE MAIRE SORTANT, CE SERAIT SOIT UNE TRÈS FORTE DENSIFICATION, SOIT UN ÉLOIGNEMENT DE NOMBREUX HABITANTS ACTUELS... SOIT LES DEUX.**

**Depuis 25 ans, la Butte Rouge nous semble abandonnée à bien des égards :**

- Absence d'entretien depuis les dernières rénovations importantes qui datent de près de 30 ans. Conséquences : l'humidité s'est développée mettant en cause la santé des habitants.
- Le maire sortant connaissait la situation : « Avec le nombre de certificats médicaux qui m'ont été présentés pour des pathologies dues à l'humidité, je pourrais retapisser mon bureau » reconnaît-il dans l'entretien donné au Parisien 92 (Vendredi 21 février 2020).
- Pourtant aucune politique efficace n'a été engagée par le maire sortant, bien que siégeant au Conseil d'administration de l'Office HLM : ni des travaux de première nécessité (installer une VMC avait été chiffré à seulement 6700 € par logement), ni des actions pour enrayer le départ des commerces et de nombreux services. La réhabilitation du centre social Lamartine, souvent annoncée par le maire sortant, n'a toujours pas eu lieu.

**Le projet du maire sortant pour la Butte Rouge, bien que peu transparent, semble essentiellement tourné vers la destruction de la cité-jardin et sa privatisation :**

- Refus du projet de réhabilitation douce, sans destruction, élaboré par le cabinet Claire Schorter en 2016. C'est pourtant le choix qu'on fait plusieurs communes en Île-de-France.
- Au lieu de cela, le maire sortant a :
  - défendu en 2018 un projet prévoyant une grande quantité de destructions et une très forte densité de nouvelles constructions, sans présenter de projet précis aux habitants.
  - n'a pas respecté la demande écrite du Préfet de Région de revoir le projet envisagé et a déjà demandé la démolition de 15 immeubles (184 logements).

**Le projet du maire sortant ne fait sens ni d'un point de vue social (manque de logements sociaux dans le 92), ni d'un point de vue écologique (destruction / reconstruction, densification), ni d'un point de vue patrimonial (destruction d'un modèle de cité jardin reconnu et étudié dans le monde entier au lieu de le valoriser).**

**IL N'Y AURA PAS DE SECOND TOUR !  
NE VOUS ABSTENEZ PAS, VOTEZ DÈS LE 15 MARS !**